

Compte Rendu Assemblée Générale du Comité Régional des Pêches Sportives de Bourgogne-Franche-Comté (CRPS Bourgogne-Franche-Comté) Eau douce

L'assemblée générale s'est déroulée

le samedi 26 février 2022 à 14h15

Maison des associations

21000 DIJON

En raison de problèmes liés et à notre Président Jean Claude POINSIGNON et son adjoint Christian SARRE , nous avons été dans l'obligation d'annuler cette réunion . Celle-ci sera reportée à une date ultérieure .

Les commissions Carpe, Eau douce, Clubs adhérents du Comité Régional Bourgogne Franche Comté et les membres licenciés se sont réunis en assemblée Générale

Se sont excusés :

Comité Directeur et fonctions :

Présents :	POINSIGNON Jean Claude	Président	CD 70
	SARRE Christian	Vice Président	CD 71
	LELOUP Christian	Trésorier	CD 89
	CLAUSSE Jean Jacques	Membre	CD 25
	DEMUS Olivier	Membre	CD 89
	GOYET Philippe	Membre	CD 70
	FAUCHER Angélique	Membre	CD 58
	KOUZMINA Pierre	Membre	CD 58
	THOMANN Bernard	Membre	CD 25
	MORIOU Pascal	Membre	CD 21
	GUILLOT Philippe	Membre	CD 71
	WILLIAMS Cyril	Membre	CD 70
	DENISOT Bernard	Membre	CD 25
	DOROTTE Alain	Membre	CD 21

A Ordre du jour :

a) **Compte rendu moral d'activités Eau douce : Jean Claude POINSIGNON**

- b) **Compte rendu financier : Christian LELOUP**
- c) **Bilan prévisionnel 2022**
- d) **Vérificateurs aux comptes**
- e) **Des nouvelles de notre Fédération**

B Accueil par Jean Claude POINSIGNON :

Bonjour à tous .

Après deux années compliquées avec le Covid 19, j'espère une reprise normale en 2022 et ce malgré des obligations auxquels nous ne pourrons pas échapper telle que le pass vaccinal.

Je souhaite à nos pêcheurs une année 2022 pleine de réussite et de poissons.

C) Compte rendu d'activité Eau douce par Jean Claude POINSIGNON :

L'année 2022 , une année privée de compétition pendant 6 mois . Enfin début juin un espoir reprise des compétitions .

Normalement concours , championnats au niveau régional R1 et R2 et coupe de France . Aucun championnats Nationaux.

Ci-dessous les résultats des épreuves régionales .

R1 Masters à Etupes 25, les 23-24 et 25 juillet 2021 :

Sont qualifiés pour la 2 N Masters		
1	DOROTTE Alain	21
2	DELAGE Jean Michel	58
3	PIAT Philippe	89
4	GENLOT Lionel	25
5	LALLIER Patrick	71
6	BIGUEUR Dominique	70

Sont déjà qualifiés		
	CHANLON Christian	71
	SIMON Jean Louis	71
	LAGARDE Jerome	58

R 1 Vétérans à Etupes 25 , les 23,24 et 25 juillet 2021 :

Sont qualifiés pour la 2 N Vétérans		
1	BOUREILLES Jean Jacques	71
2	GREPIER Roger	89
3	FOUCAULT Christian	89
4	GREPIER Bernard	89
5	JACQUOT Daniel	25
6	RISOLI Mario	89

Sont déjà qualifiés 2 N V		
	STIMPFLING Alain	25
	GOURY Jean Marc	71
	JACQUOT Daniel	25
	Déjà qualifié 1 ère 1 V	
	COLIN Dominique	71

R 1 Feeder plus de 55 ans , réservoir du Bourdon , 13 et 14 novembre 2021 :

En attente nombre de qualifiés

N 2 Feeder les 17- 18 - et 19 juin à Gray en Saône

Sont qualifiés pour la 2 N Feeder		
1	DAUBOURG Jean Philippe	21
2	FRERE Damien	21
3	RAVELET Laurent	21
4	RENARD Denis	21
5	TUPINIER Julien	21
6	GIRARD Sébastien	58
7	GAUTHEROT Julien	70
8	GROSCLAUDE Cédric	70

2 et 3 avril - Gray pour 2 N Feeder		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		

N 2 Moulinet ex GHI

Qualifiés pour la 2^{ème} N Moulinet		
1	BOURBON Julian	58
2	BOULOT Frédéric	70
3	EDUARDO Frederic	70
4	RENARD Nicolas	71
5	HATTSTATT Julien	25

Qualifiés pour la 1^{ère} Moulinet		
1	RABOLIN Nicolas	25
2	GRUBHER Guillaume	21

N 2 Carpes ex GHI

Zone B - Qualifiés pour la 2^{ème} N Carpes		
1	CARRE Johann	71
2	JACQUARD Marc	71
3	GRESET Emmanuel	71
4	JACQUARD Marc	71
5	LAGARDE Jerome	58

Zone A - Qualifiés pour la 2^{ème} N Carpes		
1	POINSIGNON Thierry	70
2	POINSIGNON Tony	70
3	POINSIGNON Didier	70
4	HATTSTATT Justin	25

Les Coupes de France : Ne figure ci-dessous que les pêcheurs classés dans les 20 premiers

Duo : La Martinière – 16 et 17 octobre 2021 :

3 ^{ème}	VACANSSEL Philippe et CLAIREY Serge	cd 21
16 ^{ème}	LEROUX Bruno et CHAUVEAU Marcel	cd 71

Clubs : Saint Quentin – 13 et 14 novembre 2021 :

14 ^{ème}	Team Sensas Macon	CD 01
-------------------	-------------------	-------

Jeunes : Douy 28 – 3 et 4 juillet 2021:

U 15 :	2 ^{ème}	FLORES Léo	71
U20 :	2	THIRION Lucas	71
	10	JOUHANNET Corentin	71
	27	GUICHARD Julien	71
	38	BEURNE Théo	71
U25 :	2	RENARD Nicolas	71
	7	GOUGEON Cédric	71
	13	POINSIGNON Tony	70

Vétérans : Noyon 60 – 18 et 19 septembre 2021 :

V2	16 ^{ème}	DEFAUT Christian	21
	20	WALTZ Jean Daniel	25

Feeder : Individuel – Abbeville 80 – 10 et 11 juillet

9 ^{ème}	CAMUS Alba Richard	21
------------------	--------------------	----

Feeder : + 55 ans – Lac du Pirot – 9 et 10 octobre

7 ^{ème}	NICOLLE Régis	21
20 ^{ème}	CORNAIRE Bernard	89

Le point sur les championnats du monde 2021 :

Championnat du monde Feeder 2021

La Bretagne à organisé à Rieux le championnat du monde Feeder .

L'équipe de France s'est classée 3^{ème}

Championnat du monde Jeunes 2021 :

La FFPSD à décider de ne pas envoyer nos équipes jeunes en Hongrie .

Sage décision en plein Covid

Effectifs et licences 2021 :

Carpes :

Eau douce : 362

	Mas	Sen	Vet	U15	U20	U25	Total	Femmes	Clubs
21	15	11	9	1	1		37	0	4
25	11	21	14				46	0	6
58	16	13	21		2	1	53	4	4
70	10	24	7			1	42	1	6
71	41	49	30	5	5	5	135	4	16
89	11	15	22		1		49	1	5
	104	133	103	6	9	7	362	10	41

Nos projets d'organisations au niveau de la Bourgogne Franche Comté :

Calendrier des épreuves nationales organisée par la Bourgogne Franche Comté

PECHE MIXTE			Lieu	Organisateur
1 - 2 - 3 juillet	70	N 2 C Mixte	Ferrières les Scey	Vesoul Pêche Sport
8 - 9- 10 juillet	25	U 15- 2 manches	Brebotte : canal du Rhone au Rhin	SPCB
		U 20- 2 manches	Brebotte : canal du Rhone au Rhin	SPCB
		U 25 -3 manches	Brebotte : canal du Rhone au Rhin	SPCB
23-24-25 septembre	89	N 1 ^{ère} division	Réservoir du Bourdon 89	CD 89
FEMININES				
27-28-29 mai	58		Etang à Prémery 58	
FEEDER				
17-18-19 juin	70		Gray en Saône	Sensas Gray
Corpo				

23 – 24 juillet	89	1 ^{ère} division Corpo	Réservoir du Bourdon 89	
-----------------	----	------------------------------------	----------------------------	--

C) COMPTE RENDU FINANCIER PAR LE TRESORIER Christian LELOUP :

Il y a une solde global de 4259,82 Eau douce + 551,45 grand CR

Sur le compte LCL du comité régional il y a la somme de 551,45

Sur le compte de l'eau douce il y a la somme de 4259,82

Soit le total précédemment annoncé de 4827, €

- Je tiens à vous préciser la subvention de 1000,€ cette subvention vient de l'ANS pour l'achat de produits contre le Covid . Chaque CD à reçu un chèque ,sa part ,d'après le nombre de licenciés . Cette dotation est réservé à l'achat de produits COVID et vous aurez à conserver vos factures .

- d'autre part , il n'a pas été encaissé de cotisation annuelle en 2021 , seul le CD 71 à versé ses 50, €. Les 50, € du CD 71 seront pour l'année 2022 .

Je vous rappelle que tous les CD doivent cotiser cette somme et la faire parvenir à Christian LELOUP . Je ne manquerai pas de vous le rappeler .

D) Vérificateurs aux comptes :

E) Calendrier :

Calendrier National : VOIR ANNEXE 1

Calendrier CD 70 : Voir site bourgogne pêche

Calendrier des autres CD à me faire suivre.

D) Questions diverses

FFPSED : Vous avez dû recevoir sur le compte de votre CD la ristourne exceptionnelle

Relative à l'année 2021.

CD 21 :494,55

CD 25 :649,98

CD 58 :678,24

CD 70 :565,20

CD 71 :1709,73

CD 89 :678,24

Annexe 2 à l'attention des CR

Réunion du Comité Directeur du 18 décembre 2021 :

Depuis avant le Covid il a été décidé d'encaisser la somme de 7, € pour tout championnat .

Cette somme remplace l'indemnisation qui ne nous est plus versée par la FFPSed et vous sert pour certains achats tel que des coupes .

J'ai pour 2021 , autorisé à encaisser ces 7€ et maintenant je voudrais que vous acceptiez cette mesure indispensable à celui qui organise des championnats R1 .

A l'unanimité , le comité directeur du CR décide l'application de ces dispositions qui sont le prolongement de celles votés par la FFPSSED .

- **Médailles** : Christian LELOUP vous fera parvenir les médailles pour les épreuves CR

De mon côté je vous enverrai par poste des auto collants à coller au dos des médailles

Réunion de la FFPS :

En visio le vendredi 25 mars 2022 à 20h00

Le Président

La secrétaire

Jean Claude POINSIGNON

Angélique FAUCHER

Annexe 1 : les comptes

BILAN FINANCIER CR PECHEES SPORTIVES BOURGOGNE FRANCHE COMTE ANNEE 2020+2021					
RECETTES	EAU DOUCE	CRPS	DEPENSES	EAU DOUCE	CRPS
COTISATIONS ET SUBVENTIONS			COTISATIONS		
COTISATION CR CARPE AU CRPS (1€ PAR LICENCE)			COTISATION AU CROS BFC		
COTISATION CR EAU DOUCE AU CRPS (1€ PAR LICENCE)			FRAIS DE REPAS	113,84	
INSCRIPTION LIGUE CLUBS	420,00		FRAIS DE REUNIONS	0,00	
COTISATION DES CD AU CR EAU DOUCE 50€ PAR CD (21-25-58-70-71-89-90)	400,00		AG FFPS		
cotisation du cd71 pour 2021 enregistrée			AG DIJON EAU DOUCE	673,40	
RISTOURNES SUR LICENCES (FFPS AU CR EAU DOUCE)	588,00		REGLEMENT DES INSCRIPTION CLUBS A FFPS	355,00	
			FRAIS POSTAUX PAPETERIE		
			AFFRANCHISSEMENT		
			PAPIER		
ORGANISATION DES CHAMPIONNATS			ORGANISATION DES CHAMPIONNATS		
ANNULATION FRAIS BANCAIRE		60,00	FRAIS BANCAIRE		60,00
REINTEGRATION DE CHEQUE NON CREDITER (2 chèques qui n ont pas été touché par le destinataire)	35,96		REMBOURSEMENT DE TROP PERCUS	65,00	
			ACHATS DE COUPES ET MEDAILLES	434,51	
SUBVENTION ANS		1000,00	REPARTITION DE LA SUBVENTION ANS		945,25
TOTAL RECETTES POUR 2020+2021	1443,96	1060,00	TOTAL DEPENSES POUR 2020+2021	1641,75	1005,25
TOTAL FINAL RECETTES	2503,96		TOTAL FINAL DEPENSES	2647,00	
BILAN 2020+2021 EAU DOUCE (RECETTES -DEPENSE)	-197,79		BILAN 2020+2021 (RECETTES-DEPENSES)		54,75
+ EXCEDENT - DEFICIT			+ EXCEDENT - DEFICIT		
SOLDE AU 01 01 2020	4457,61		SOLDE AU 01 01 2020		496,70
SOLDE AU 31 12 2021	4259,82		SOLDE AU 31 12 2021		551,45
VERIFICATION	-197,79		VERIFICATION		54,75
	4259,82				551,45
pas de cotisation cd eau douce pour 2021					
le cd 71 à déjà payé pour 2022					

Annexe 2 : à l'attention des CR ;

Cette réunion est à l'intention des Commissions eau Douce des Comités Régionaux qui devront transmettre aux Comités départementaux de leur périmètre.

Le comité directeur s'est réuni vendredi 19 mai en visioconférence pour tirer les conclusions du scrutin que nous avons proposé aux clubs concernant la poursuite ou non des championnats nationaux organisés sur plusieurs niveaux dans la même saison.

Le résultat est sans appel même si certains pêcheurs disent que leur président de club ne les a pas consultés.

La situation exceptionnelle que nous sommes en train de traverser doit nous conduire à la réorganisation de notre système des championnats individuels qui a été imaginé il y a bien longtemps par la FFPC à l'époque où il n'y avait que la pêche au coup dans la catégorie seniors.

Sont arrivés ensuite les féminines, le moulinet, le Feeder, la carpe puis après les vétérans et ensuite les masters.

Pour la plupart des catégories nous y avons mis 3 niveaux en national et pour terminer et pour répondre à la demande de plusieurs masters nous avons ajouté un niveau régional la même année.

Nous avons depuis quelques années un calendrier très tendu, trop tendu, à la limite de rupture pour caler tous ces championnats.

La COVID nous a apporté ce point de rupture.

2020 beaucoup d'entre nous ont pensé que c'était une mauvaise année et que dès 2021 nous allions repartir comme avant et bien non, ça ne s'est pas passé comme ça.

Nous avons eu de très nombreux échanges au sein du comité directeur pour réfléchir comment remettre notre système sur les rails au plus vite.

La solution que nous allons présenter consiste en plusieurs lignes directrices.

- Tous les championnats en individuel, quelque que soit la technique de pêche doivent être organisés avec le même format
 - o Deux niveaux en national
 - o Deux niveaux en régional
 - o En départemental autant de niveaux que nécessaire en fonction du nombre de licenciés qui participent aux championnats.

Niveau national

- On reste sur le système actuel des montants, maintenus et descendants.
- Trois deuxièmes divisions et une première division
- Trois manches sur trois jours
- 4 heures pour la pêche mixte et 5 heures pour le feeder et la carpe
- On conserve les zones géographiques utilisées pour la pêche mixte et elles deviennent applicables pour tous les types de pêches et pour les catégories seniors, masters et vétérans.
-

Niveau Régional

- Quand elles existent les D3 nationales deviennent D1 régionale

- Pour les zones actuelles A (Bretagne-Pays de la Loire), I (PACA – AURA) et E (Normandie-Ile de France) qui sont des regroupements de deux régions administratives elles seront divisées pour retrouver leur périmètre de région.
- Ce niveau de régional qui est la porte d'accès au national devra obligatoirement regrouper la région entière sans exception.
- Il y aura une disparité importante de participants comme c'est le cas des D3 nationales actuellement mais comme le nombre de montants est au prorata des participants ce sera tout à fait gérable.
- Les championnats régionaux actuels deviendront des D2 régionales et pourront être organisés par zones locales comme actuellement.
- Les CR auront toute latitude pour gérer ce niveau en accord avec les CD Concernés

Ces deux niveaux sont obligatoires en région pour une parfaite égalité de traitement des licenciés il ne sera possible d'accéder du départemental à la D1 régionale ou de s'inscrire directement en D1 régionale.

Niveau Départemental

- Il est souhaitable de conserver ce niveau
- Pour les régions et départements à faible potentiel il peut être envisager une participation directe au niveau D2 régional à condition que tous les départements de la région soient traités de la même façon.

En résumé

En année « N » un pêcheur peut faire les niveaux départementaux et régionaux

Pour les masters on revient à la possibilité d'accéder au national que l'année N+1.

Une solution pourrait être envisagée pour les pêcheurs en D2 et D1 nationales qui souhaitent continuer l'aventure en masters en abandonnant les seniors d'être reclassé dans le même niveau national dans la mesure où ils feraient leur choix au plus tard le 31 décembre de l'année en cours, donc applicable pour 2022.

En année « N+1 » le pêcheur qualifié peut faire les deux niveaux nationaux

Pour second semestre 2021 qui doit être la reprise d'activité des CD et CR nous proposons :

- 1- Organiser les championnats de CR de rattrapage qui ont été mis en place dans les catégories Masters et Vétérans en mixte et feeder.
- 2- Organiser les D1 régionales en mixte et en feeder (ex D3 nationales)

Pour les D1R en mixte le nombre de participants est déjà annoncé sur le site

Pour les D2 régionales Masters et vétérans les inscriptions avaient normalement déjà été prises mais il est possible de voir des ajustements avec les changements de date et de lieux.